

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

4. — ARTICLES DE VOYAGE ET DE CAMPMENT, EMBALLAGES, RÉCIPIENTS
ET ACCESSOIRES.

N° 588.922

Perfectionnement aux bouchons de bouteilles d'encre.

SOCIÉTÉ THOMAS DE LA RUE & C^o LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 17 novembre 1924, à 14^h 6^m, à Paris.

Délivré le 11 février 1925. — Publié le 18 mai 1925.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 13 mars 1924. — Déclaration du déposant.)

L'objet de la présente invention est un dispositif grâce auquel le remplissage automatique des porte-plumes réservoirs peut être effectué à l'aide d'une bouteille d'encre, sans 5 salir la plume, et de façon telle que la totalité de l'encre peut être soutirée de la bouteille.

Le dispositif conforme à l'invention comporte un bouchon de bouteille d'encre 10 terminé par une queue qui s'introduit dans la bouteille; un passage est ménagé à travers cette queue, ainsi qu'à travers le bouchon proprement dit, et, en un certain point de ce conduit, est disposée une pièce formant siège 15 ou repos. Cette pièce peut former joint imperméable à l'air quand un porte-plume réservoir est introduit dans le bouchon. Ce dernier peut présenter à sa partie supérieure un épanouissement formant bourrelet; la pièce-repos 20 peut être tout simplement une rondelle élastique logée vers la partie supérieure du canal. La queue peut se prolonger par un tube flexible qui se développe jusqu'au fond de la bouteille.

Le dessin annexé montre un bouchon établi conformément à l'invention et adapté à l'intérieur du goulot d'une bouteille d'encre.

a figure le bouchon dont la tête présente en *b* un bourrelet, et qui se termine par une 30 queue *c* qui se développe à l'intérieur de la

bouteille. L'élément inférieur de cette queue *c* consiste en un tube de caoutchouc *d*. Dans le passage qui s'étend à travers la tête *b* et la queue *c* est logée une rondelle élastique *e* qui 35 constitue un arrêt ou repos formant avec un porte-plume réservoir un joint étanche à l'air. Sur la paroi extérieure du bouchon *a* est fixée une rondelle de liège *f* formant, entre le bouchon *a* et le col *g* de la bouteille, un joint 40 étanche à l'air. Dans le bouchon *a* est percé un orifice étroit *h*, en vue d'égaliser la pression de l'air dans la bouteille d'encre.

Le fonctionnement est le suivant : Le porte-plume réservoir est enfoncé dans le bouchon *a* et poussé vers le bas formant 45 ainsi, avec la rondelle élastique *e*, un joint imperméable à l'air. Le mécanisme de remplissage automatique du porte-plume est alors actionné de la manière usuelle, ce qui a pour effet de provoquer l'écoulement de l'encre à 50 travers le tube *b* et la queue *c* du bouchon *a* vers le réservoir du porte-plume, dans lequel un vide a été créé.

RÉSUMÉ.

Bouchon de bouteille d'encre constitué par 55 une queue s'étendant à l'intérieur de la bouteille, et présentant en son intérieur un canal qui se prolonge à l'intérieur du corps de bouchon; dans ce canal une pièce-repos

Prix du fascicule : 2 francs.

2 [588.922] ARTICLES DE VOYAGE ET DE CAMPMENT, ETC.

est logée et constitue un joint imperméable à l'air quand un porte-plume réservoir, introduit dans le bouchon, est poussé contre cette pièce; celle-ci est, de préférence, une rondelle élastique; la queue du bouchon peut être prolongée par un tube flexible qui s'étend vers le fond de la bouteille. 5

SOCIÉTÉ THOMAS DE LA RUE & C^o LIMITED.

Par procuration :

A. MONTREILANT.

N° 588.922

Société :
Thomas de la Rue & C^o Limited

Pl. unique

